



Rapport d'activité

2014-2016

1

We Are NOT Weapons of War / Nous ne Sommes PAS des Armes de Guerre
ONG pour l'Élimination des violences sexuelles en temps de conflits

www.notaweaponofwar.org @notaweaponofwar contact@notaweaponofwar.org

"Le présent document officiel est soumis au droit d'auteur. Il est communiqué à titre personnel aux partenaires de WWoW dans le cadre d'un objectif défini d'information, de travail ou de collaboration. Il ne peut en aucun cas faire l'objet d'une diffusion ou d'une exploitation à quelque titre que ce soit en dehors des objectifs définis ou sans le consentement préalable et écrit de WWoW."

EDITO

Chère lectrice, cher lecteur,

We Are NOT Weapons Of War (WWoW) existe depuis plus de deux ans maintenant. Partie d'une simple campagne lancée le 9 juin 2014 #JeNeSuisPASUneArmeDeGuerre, WWoW a depuis beaucoup œuvré à la sensibilisation de l'opinion publique au viol de guerre. A travers de nombreuses conférences en France et à l'étranger, des formations, interventions régulières dans les médias, WWoW est devenue une véritable référence sur les violences sexuelles dans les conflits. L'organisation a également répondu à de nombreuses demandes de soutien, de projets et participé à l'encadrement d'actions judiciaires et accompagnement des survivant(e)s.

Notre priorité a été de développer notre vision stratégique, d'identifier puis choisir les projets prioritaires et de répondre aux besoins d'appuis juridiques, sociaux et économiques des survivant(e)s dans le monde entier

d'une part et des associations sur le terrain d'autre part.

Pendant ces deux années, j'ai fait le choix de ne lancer aucun dossier ni demande de mécénat, WWoW fonctionnant alors avec une capacité structurelle extrêmement réduite, très peu de fonds financiers (seulement basés sur les donations privées des particuliers et la vente des tee-shirts et des mugs de la campagne) et une équipe restreinte bénévole mais très motivée. Pourquoi ce choix ?

Lorsque j'ai lancé la campagne, je voulais réellement que la question du viol de guerre soit enfin adressée, que le public puisse comprendre exactement ce qu'il englobe et qu'une prise de conscience internationale s'opère. Cet objectif a été atteint ; tout est loin d'être parfait mais nous avançons. C'est ce qui m'a convaincue de créer la structure miroir de cette campagne, tout en prenant le temps de réfléchir à ce que je souhaitais véritablement en faire, c'est-à-dire, à définir la valeur ajoutée.

En créant le premier Observatoire

international des violences sexuelles dans les conflits avec son centre de documentation d'une part et son centre d'expertise d'autre part, WWoW a pour ambition de devenir une structure pérenne et fédératrice et apporte des réponses aux besoins, des outils là où ceux-ci n'existent pas encore comme c'est le cas pour cet observatoire. Ensuite, en développant notre plateforme collaborative visant à aider les professionnels et à stocker les éléments de preuves afin de faciliter et encourager les procédures judiciaires, nous donnerons une voix aux victimes et créerons un espace de mémoire et un outil d'enquête efficace. Cette décision a été prise suite à un état des lieux conduits et aux demandes et besoins exprimés par les professionnels de manière unanime.

J'ai également choisi de baser WWoW à Paris. Les événements de 2015 n'ont fait que renforcer cette envie et souligner cette importance que Paris et la France s'engagent concrètement sur ces questions internationales qui nous concernent tous. La France par rapport

We Are NOT Weapons of War / Nous ne Sommes PAS des Armes de Guerre
ONG pour l'Élimination des violences sexuelles en temps de conflits

www.notaweaponofwar.org @notaweaponofwar contact@notaweaponofwar.org

aux pays anglo-saxons reste encore très en retrait sur les questions de viols et de viols de guerre, WWoW souhaite donc être ce chaînon manquant permettant aussi indirectement à la France de devenir un pôle d'expertise mondial sur ces questions.

Parmi les causes de déplacement des réfugiés en Europe se trouve le viol de guerre. Un nombre important de survivants de ce crime sont actuellement sur nos territoires et pourtant, une profonde méconnaissance du traitement de ce trauma et du recueil des témoignages, informations indispensables à d'éventuels processus judiciaires, existe encore. Près de 8 réfugiés sur 10 a subi un viol soit sur le parcours de migration, dans son pays d'origine ou particulièrement en Libye (et au sahel), zone de trafic importante de migrants. WWoW a aussi cette ambition : être un soutien judiciaire, un relais dans l'accompagnement des survivants. Le calvaire des femmes Yézidies et l'esclavage sexuel théologisé par Daech ou Boko Haram au Nigéria, nous montrent à quel point le viol est un outil planifié et organisé. Il est un véritable instrument de

répression, d'humiliation, de guerre et une arme terroriste. Il fait des corps et des êtres humains, des outils de guerre. C'est le monde vers lequel nous nous dirigeons et que nous pouvons arrêter pour le rediriger vers celui que nous souhaitons, pour nous et pour nos enfants.

Pendant ces deux années de réflexions stratégiques en équipe, la vision et la structure de WWoW se sont dessinées et nous sommes maintenant prêt(e)s à construire notre projet et développer notre capacité structurelle. Pour cela, nous avons besoin de fonds conséquents pour tout d'abord avoir des bureaux à Paris nous permettant d'accueillir des collaborateurs et servir de lieu d'accueil des survivants ; puis salarier une petite équipe qui sera chargée du fonctionnement opérationnel de l'ONG. Nous consacrons actuellement la majeure partie de notre temps à cette levée de fonds.

Notre ambition est fédératrice :

- ***Le Back Up project***, pierre angulaire de WWoW et notre

priorité pour les années à venir. Il permettra :

*1/la création du premier **Observatoire mondial des violences sexuelles** composé d'un centre de ressources documentaires, pédagogiques et informatives de référence sur le viol de guerre et d'un centre d'expertise et de publication d'études ;*

*2/ la mise en place d'une **plateforme collaborative** pour les professionnels du monde entier et d'un système global d'assistance pour les victimes via une **application servicielle** avec une approche locale, propre à chaque conflit.*

- *Nous souhaitons aussi créer un **fonds pour les victimes**, soit financé par un club d'entreprise et/ou par des fondations privées ou organismes publics afin de pouvoir répondre aux besoins des survivants qui sont nombreux à nous contacter. Leur fournir l'appui judiciaire, psychiatrique/psychologique ou médical ou bien tout simplement de répondre à des urgences.*

- Notre projet **Foster a Survivor** vise à accompagner et investir sur le projet d'un(e) survivant(e) de viol de guerre. Ce projet reflète cet état d'esprit qui nous habite : ne montrer ce que les victimes veulent que l'on voit d'elles, à savoir des battantes, des leaders et des personnes qui veulent continuer leur vie. Le seul moyen de contrer le but du viol de guerre, c'est-à-dire ne pas tuer la personne mais détruire sa dignité, son entourage, toute sa communauté pour la mettre au ban de la société, c'est justement d'accompagner ces survivant(e)s dans leur projet de vie, c'est leur donner les moyens de reconstruire leur vie. D'autres projets d'appui aux victimes sont aussi en développement dans différents pays.
- Dans le cadre de son pilier appui et **expertise judiciaire**, WWoW va continuer de réaliser un travail de fond contre l'impunité en participant

notamment à la poursuite des auteurs et commanditaires de ces viols.

Nous avons la profonde conviction que c'est ainsi, et dans ce sens que cette arme sera réduite à néant.

En 2016 et pour la première fois, la Cour Pénale Internationale a condamné Jean Paul Bemba sur le chef d'accusation de viol de guerre, pour avoir ordonné l'utilisation du viol pendant le conflit en République Centre Africaine. D'autres procès viendront, nous travaillons d'arrache-pied en collaboration avec d'autres organisations sur la mise en place d'un dossier judiciaire sur la question Yézidie, avec Denis Mukwege et la Clinique juridique de Panzi sur les procès au Congo, au Kivu en particulier, sur des affaires judiciaires au Kenya, en Libye, aux Zimbabwe, en Bosnie et dans bien d'autres endroits et enfin avec la CPI notamment sur le procès Dominique Ongwen¹ qui vient

¹
<https://ilg2.org/2016/12/05/a-day-to-remember-ongwens-trial-starts-on-6-december/>

de s'ouvrir à La Haye concernant la fameuse Armée de Résistance des Seigneurs pour lequel l'emblématique Joseph Kony est toujours recherché.

Je veux à travers cet édito et ce rapport d'activité, vous informer bien sûr de nos activités ces deux dernières années mais surtout vous remercier du fond du cœur. Vous remercier de votre confiance et soutien, vous remercier de montrer combien la question du viol de guerre, qui pourrait pourtant vous paraître très loin, vous touche et au contraire vous concerne de très près. Vos messages, auxquels parfois nous ne pouvons répondre tant ils sont nombreux, nous le montrent tous les jours.

Le viol de guerre est un sujet complexe, dur. Il m'aurait été tellement plus facile de m'investir dans un projet plus simple tel que la vaccination des enfants, plus pragmatique et plus facile à soutenir pour les mécènes et donc à financer ; mais c'est le viol de guerre que j'ai choisi. Parce que chaque jour, je pense à Cvijeta. Sans le savoir, elle est, au fond, certainement à l'origine de mon engagement. Cette femme en Bosnie que j'ai rencontré en 2008, qui a été

violé pendant la guerre et qui s'est tue pendant 15 ans. Cvijeta que je suis allée voir tous les jours, pendant un an, dans un tout petit village bosnien, tous les jours jusqu'à la convaincre de me raconter, jusqu'à retrouver les deux auteurs de ce crime (des officiers militaires) et les faire condamner pour crimes de guerre. Une première dans le district de Brcko qui a permis le changement de la législation en Bosnie et la mise en place d'un droit à réparation pour les victimes de viols de guerre. En sortant du prétoire, Cvijeta m'a dit « les juges m'ont cru » et j'ai compris ce jour-là, à partir de ce moment-là, que ce combat deviendrait mon combat. Je l'ai poursuivi en Libye et bien ailleurs ensuite, mais Cvijeta est pour moi le début de cette histoire et elle est avec moi dans ce combat, à chaque instant.

Chaleureusement

Céline Bardet

Fondatrice et Présidente de l'ONG We Are NOT Weapons Of War

We Are NOT Weapons of War / Nous ne Sommes PAS des Armes de Guerre
ONG pour l'Élimination des violences sexuelles en temps de conflits

www.notaweaponofwar.org @notaweaponofwar contact@notaweaponofwar.org

Table des Matières

INTRODUCTION	7
IMPACTS À DATE	8
ANNÉE DE LANCEMENT : Juin – Décembre 2014	8
PILIER I - SENSIBILISATION	8
PILIER II et III – EXPERTISE JUDICIAIRE & ACCOMPAGNEMENT	9
PROJECTION POUR 2015	10
ANNÉE 2015	11
PILIER I - SENSIBILISATION	11
PILIER II et III – EXPERTISE JUDICIAIRE & ACCOMPAGNEMENT	13
ANNÉE 2016	16
PILIER I - SENSIBILISATION	16
PILIER II et III – EXPERTISE JUDICIAIRE & ACCOMPAGNEMENT	19
PROJECTION & RÉTROPLANNING 2017	21
□ Mise en ligne de l’Observatoire des violences sexuelles dans les conflits	21
□ Lancement du programme Foster a Survivor	21
□ Pérennisation de la journée 19 juin	22
Étude de faisabilité sur la création de la Plateforme Collaborative du Back Up Project	22

6

We Are NOT Weapons of War / Nous ne Sommes PAS des Armes de Guerre
ONG pour l’Élimination des violences sexuelles en temps de conflits

www.notaweaponofwar.org [@notaweaponofwar](https://twitter.com/notaweaponofwar) contact@notaweaponofwar.org

INTRODUCTION

WWoW s'articule autour de **trois piliers** de sorte que les projets développés répondent à leurs objectifs précis :

SENSIBILISATION

- Faire du viol de guerre un enjeu public mondial
- Informer sur cette arme organisée, planifiée et ses conséquences

EXPERTISE JUDICIAIRE

- Lutter contre l'impunité, première cause de prolifération du viol de guerre
- Partager notre expertise avec les acteurs locaux et/ou internationaux
- Former aux techniques d'enquêtes spécifiques, au cadre juridique adapté

ACCOMPAGNEMENT

- Permettre aux victimes d'avoir accès aux soins médicaux et psychologiques, à une assistance juridique
- Les accompagner dans leurs projets professionnels et en faire des leaders de leur communauté

Toutes les actions de WWoW sont pensées et menées dans le but de répondre concrètement et effectivement aux objectifs fixés.

Pour faciliter sa lecture, le rapport d'activité suit cette structure. Toutefois, les piliers « Expertise Judiciaire » et « Accompagnement » fonctionnant souvent de concert, les actions menées dans leur cadre ont été regroupées sous le même paragraphe.



Crédit Photo @notaweaponofwar - Vimbai, enfant du viol, fille de Mildred à Harare, mars 2016

We Are NOT Weapons of War / Nous ne Sommes PAS des Armes de Guerre
ONG pour l'Élimination des violences sexuelles en temps de conflits

www.notaweaponofwar.org @notaweaponofwar contact@notaweaponofwar.org

IMPACTS À DATE

**ANNÉE DE LANCEMENT : Juin –
Décembre 2014**

PILIER I - SENSIBILISATION

□ Lancement de la Campagne WE ARE NOT WEAPONS OF WAR

Lancée en juin 2014 dans la foulée du Sommet mondial pour l'élimination des violences sexuelles dans les conflits armés de Londres, cette campagne a pour but de sensibiliser la société civile sur l'utilisation du viol comme arme de guerre.

Message : *«Participez à notre première campagne "We are NOT Weapons of War" en achetant un mug fabriqué en France ou un tee-shirt. Puis envoyez-nous une photo une fois le produit reçu! Et contribuez ainsi à rendre visible notre message : le corps n'est pas une arme de guerre ! ».*

Les tee-shirts ont été confectionnés en coton bio et en démarche équitable par un groupe de femmes indiennes victimes de viols et qui ont constitué une coopérative. WWoW souhaite mettre en place un cercle économique vertueux pour la production de son merchandising. Ceci permet la survie économique de 6 femmes qui vivent d'une partie des bénéfices des ventes de nos tee-shirts et en gère la production et l'envoi.

Les mugs sont fabriqués en France. WWoW ambitionne de développer son merchandising en le centralisant au niveau local avec des groupes de victimes et de permettre la création d'une activité économique bénéficiant directement aux survivants.

Résultat : Cette campagne a permis de lever plus de 20 000 euros, d'autofinancer le fonctionnement de WWoW et a créé une sensibilité publique sur la question du viol de guerre. La page Facebook contient toutes les photos du public engagé, cette campagne visait à engager particulièrement le public de manière générale. Et ce but a été atteint. Cette campagne a aussi permis une

couverture médiatique importante pour WWoW.

□ Création de la structure WE ARE NOT WEAPONS OF WAR

La structure WWoW est créée dans la foulée. Dès juin 2014, Céline Bardet est invitée par la journaliste Pascale Clark dans son émission Comme on nous parle sur France Inter avec le chirurgien Guy-Bernard Cadière². L'émission a un effet immédiat, la participation de WWoW au sommet Global de Londres, rares représentants français est couverte par les médias i.e. Europe 1, France Info, TV 5 Monde, Newsweek, CNN et la BBC.

En octobre 2014, TEDx Paris demande à Céline Bardet³ de revenir faire un talk⁴ pour parler du lancement de

² Céline Bardet et Guy-Bernard Cadière dans COMME ON NOUS PARLE le 9 juin 2014 <https://www.franceinter.fr/emissions/comme-nous-parle/comme-nous-parle-09-juin-2014>

³ Céline Bardet - TEDx Paris 2014 : « Je ne suis pas une arme de guerre. Et vous ? » <http://www.tedxparis.com/celine-bardet-je-ne-suis-pas-une-arme-de-guerre-et-vous/>

⁴ Céline Bardet a fait un premier talk pour TEDx Paris en 2012 <http://www.tedxparis.com/celine-bardet/>

We Are NOT Weapons of War / Nous ne Sommes PAS des Armes de Guerre
ONG pour l'Élimination des violences sexuelles en temps de conflits

www.notaweaponofwar.org @notaweaponofwar contact@notaweaponofwar.org

WWoW et du viol de guerre. WWoW est lancé.

□ Sommet global contre les violences sexuelles à Londres

WWoW est part active du sommet global de Londres qui dure quatre jours. Lors de ce sommet, Céline Bardet est nommée experte et participe au développement du protocole international d'enquête. WWoW engage alors deux partenariats avec :

- Le PSVI attaché au bureau du Premier Ministre britannique et présidée par sa représentante spéciale Mme Joyce Annelay
- L'ONG Survivors Speak Out, qui travaille en particulier sur la question du viol de guerre à l'encontre des hommes.

PILIER II et III – EXPERTISE JUDICIAIRE & ACCOMPAGNEMENT

□ Libye

Depuis 2012, Céline Bardet a fortement contribué au développement et adoption de la loi pionnière libyenne qui

reconnaît les viols massifs pendant la révolution et sous le régime du Colonel Kadhafi. Elle est invitée à présenter le projet de loi à l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2013 par la Fondation Arapacis et le gender observatory Crisis Center en Libye avec le Ministre de la Justice libyen.

Le décret libyen est adopté en 2014, WWoW est mandaté par la Fondation Arapacis pour le Ministre de la justice libyen pour conseiller à la mise en place la commission et documenter les témoignages des victimes. En 2014, WWoW soutient le travail de l'équipe de libyens la documentation (sous forme d'interviews filmées) de plus de 300 victimes (hommes et femmes). Suite à la dégradation sécuritaire en Libye, le projet devient compliqué mais l'équipe de libyens formée continue de poursuivre ce travail de mémoire et de documentation de preuves. WWoW a initié des contacts en 2016, en parallèle avec des juges et procureurs libyens exfiltrés en Tunisie et un ancien procureur égyptien pour les former et les assister dans la mise en place d'une banque de données de preuves et recueil de témoignages des victimes de viols exfiltrés en Tunisie.

- 4 sessions de formations
- 2 missions de terrain pour recueillir les témoignages

□ Kenya

Octobre –Décembre 2014, WWoW était en mission au Kenya pour travailler avec le Ministre de la justice et la Commission Internationale des Juristes. WWoW a été reçu par le Ministre de la Justice, Mr William Mutunga très impliqué dans les questions de violences sexuelles. Avec son ministère, un projet de commission de réparation pour les victimes de viols a été examiné ainsi que des formations pour les acteurs justice sur le viol comme crime de guerre et les techniques de recueil de témoignage des victimes et visites de terrain dans les lieux où les exactions ont été commises, recueil de 126 entretiens avec des victimes et accompagnement de 28 cas individuels.

Bilan :

- 5 sessions de formations pour le Ministère de la Justice Kenyan
- 6 missions de terrain sur le territoire kenyan
- 126 entretiens recueillis
- 28 cas individuels accompagnés

WWoW a collaboré avec la Commission Internationale des Juristes et un collectif d'ONGs kenyanes dont Kitua Cha Cheria⁵ avec laquelle WWoW a contribué au développement d'un système basé sur des textos permettant aux victimes de violences sexuelles de se manifester et d'être informées puis dirigées et accompagnées vers les services compétents.

WWoW a enfin collaboré au développement de Bonga App au Kenya basé sur un système de réseau permettant à des victimes de pouvoir contacter des personnes en cas de danger.

⁵ <http://kituochasheria.or.ke/>

□ Bosnie-Herzégovine

WWoW a repris le suivi de 3 affaires judiciaires concernant des victimes de viol pendant le conflit en Bosnie –Herzégovine. WWoW a apporté une expertise judiciaire *pro bono* aux avocats pour ces 3 affaires. Pour des raisons de protection des victimes, ces affaires ne peuvent pas être reflétées ici mais peuvent être exposées ci besoin dans un cadre privé.

PROJECTION POUR 2015

Durant l'année 2014, suite à de nombreuses sollicitations, WWoW décide de réfléchir à sa stratégie quinquennale et prioriser son action afin de pouvoir répondre à toutes les demandes et mettre en place un véritable fonctionnement d'organisation d'expertise.

WWoW prépare également ses dossiers de mécénats. WWoW décide de fonctionner sur un système total de pro bono et de bénévolat afin de prendre le temps de formuler sa vision et sa stratégie pour entamer les demandes de mécénats.

Le budget de WWoW est donc réduit aux donations de particuliers et aux mandats d'expertise notamment ceux demandés par INTERPOL et par la délégation de l'Union Européenne en Algérie.

ANNÉE 2015

L'année 2015 a essentiellement été consacrée au développement des outils stratégiques de WWoW et à la structuration d'une équipe de bénévoles suffisamment disponibles pour fournir le soutien nécessaire en termes d'expertise.

Le slogan de la campagne et la marque WWoW ont été déposés à l'INPI.

Le Conseil d'Administration a été restructuré et la co-fondatrice Mlle Wormser a quitté WWoW pour des raisons personnelles, suite à un drame familial. Mlle Maria Rechova, analyste politique à l'OCDE a été nommée secrétaire générale de WWoW et membre fondatrice pour palier au départ de la co-fondatrice.

PILIER I - SENSIBILISATION

Du fait d'un nombre extrêmement important de demandes d'interventions publiques, c'est le premier pilier de l'ONG qui a été principalement

développé en 2015.

▣ Formation

WWoW a assuré une journée de formation pour les officiers de l'OFPPA à Paris sur les techniques de recueil d'entretiens de possibles survivants de viol de guerre. Ce même format a été ensuite essaimé et mis en œuvre pour différents autres bénéficiaires dont trois cabinets d'avocats à Paris. WWoW a décidé de développer un module de trois jours de formation sur cette question précise suite à de nombreuses demandes.

▣ Conférences

WWoW a conduit un nombre important de conférences, particulièrement dans les universités de droit, des écoles de commerce, Science PO Paris, Lille et Grenoble et d'autres.

WWoW a été invitée par l'Ambassadrice aux Droits de l'Homme, à donner une conférence au Quai d'Orsay en novembre 2014 sur le viol de guerre. S'en sont suivies des réunions au quai d'Orsay afin de

discuter de potentielles coopérations et soutien financier du ministère à certains projets de WWoW.

Ces conférences sont des interventions calibrées menées par WWoW qui visent à présenter l'histoire du viol de guerre, sa qualification juridique et faire un l'état des lieux. Un volet « besoins et solutions », concernant notamment les appuis judiciaires, le traitement du trauma et la réhabilitation des victimes, est également abordé. Chaque conférence a drainé un nombre impressionnant de participants soulignant le vif intérêt du public en quête d'informations claires d'une part, et le manque de couverture sur le sujet d'autre part.

Pour des raisons financières, WWoW n'a pas pu répondre à toutes les demandes de conférences. Ces conférences sont à chaque fois fournies *pro bono* à l'exception de certaines formations mais plus de 90 % de ce qui a été mis en œuvre l'a été fait *pro bono* y compris à l'OFPPA. Il est apparu essentiel pour WWoW de développer une stratégie de sensibilisation et de rechercher des financements pour

continuer à pouvoir y répondre.

Les demandes de conférences ou cours ne viennent pas uniquement des universités de droit. Des écoles de commerces de plus en plus nombreuses demandent ces conférences ainsi que des entités privées comme Canal+ ou des évènements d'entreprises.

□ Projets pédagogiques et scolaires

Des collèges et lycées ont également sollicité WWoW pour des interventions et participer au développement de projets pédagogiques scolaires. Un projet a ainsi été développé avec le collège-lycée de Sarlat en octobre 2015.

A cet effet et encore une fois pour des raisons de manque de budget, WWoW a dû limiter le nombre de ses interventions. L'équipe a développé un projet pédagogique dédié aux lycées et collèges autour de la question du viol de guerre mais de façon plus large, sur les questions de conflits, de crimes de guerre et de violence. Ces discussions amènent ainsi les élèves à réfléchir à la question du rapport aux femmes et des

violences sexuelles. Ces projets pédagogiques sont évidemment adaptés aux élèves et à leur âge. Ils sont développés en collaboration avec les professeurs et proviseurs de lycée en s'inscrivant le plus souvent dans le cadre des cours d'histoire (exemple du collège de Sarlat) ou des cours de philosophie. Ces projets s'accompagnent aussi d'actions et se développent sur plusieurs mois.

WWoW considère, notamment au regard des attaques terroristes, que ces projets pédagogiques sortant un peu du mandat initial de WWoW sont toutefois extrêmement importants en termes de cohésion sociale, d'éducation et de débat sociétal sur les questions de violences comme le terrorisme (notamment beaucoup de questions sont posées à propos de Daech).

L'expérience de terrain de Céline Bardet est dans ce cadre un atout très fort. En effet, pouvoir débattre avec un professionnel du terrain impacte grandement l'intérêt et la qualité d'écoute des élèves. Les professeurs sont extrêmement enthousiastes de noter l'engagement de leurs élèves lors

de ces interventions. WWoW a donc décidé de développer un module spécifique et de chercher des fonds pour le financer et ainsi permettre à un plus grand nombre d'établissements de bénéficier de ces modules.

□ Lobby

WWoW a continué son lobby important (un des premiers objectifs de WWoW) concernant la journée internationale pour l'élimination des violences sexuelles dans les conflits.

Le 19 juin 2015, l'ONU adopte cette journée lors d'une décision de l'Assemblée Générale des Nations Unies. La résolution 69/293 proclame ainsi le « 19 juin - Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit ». Ses buts sont clairs : sensibiliser à la nécessité de mettre un terme aux violences sexuelles dans les conflits, manifester de la solidarité envers les victimes et rendre hommage à celles et ceux qui luttent en première ligne pour éliminer ces crimes.

Objectif atteint pour WWoW.

En novembre 2015, WWoW est nommée ONG de référence par INTERPOL et nommée ONG experte dans le cadre du groupe d'expert mondial d'INTERPOL sur les crimes contre les mineurs. A cet égard, WWoW a fait une intervention à INTERPOL Lyon QG sur le viol de guerre devant les 180 Etats Membres d'INTERPOL.

PIILIER II et III – EXPERTISE JUDICIAIRE & ACCOMPAGNEMENT

□ Nigéria

En juillet puis en décembre 2015, WWoW a conduit deux missions de terrain au Nigéria, en particulier à Maidiguri dans le nord du Nigéria, afin d'apporter un soutien d'expertise à l'UNICEF concernant la situation des enfants de Boko Haram. Ces enfants sont issus des mariages de femmes avec des membres de Boko Haram tués par l'armée nigériane. Du fait de leur

appartenance à Boko Haram, ces mères et leurs enfants sont rejetés par la société nigériane et ne sont pas pris en charge par les institutions étatiques mais gardés en résidence par l'armée nigériane.

Un programme a été développé avec l'UNICEF et le barreau des avocats du Nigéria :

- 230 cas d'enfants orphelins traités : dossier administratif et traitement trauma, accompagnement social
- 150 familles (mères et enfants) traitées : dossier administratifs, cas de viols des femmes dans le cadre de mariages forcés

Ce programme concerne également un nombre important d'enfants non déclarés à leur naissance.

Une formation de 4 jours a été prodiguée aux officiers de l'armée nigériane en poste à Maidiguri sur la notion de viol, de viol de guerre, sur le trauma, sur les manières d'approcher les familles de Boko Haram et les référer aux associations ou organisations internationales sur place.

□ Tchad et la région du Sahel

En novembre 2015 puis en mars 2016, WWoW a effectué deux missions de 3 semaines chacune pour travailler avec des associations locales de femmes. L'objectif était de répertorier et développer leurs dossiers concernant des viols et possibles crimes de guerre commis notamment dans la région du lac Tchad impliquant la présence de Boko Haram.

WWoW a notamment travaillé avec l'association des femmes tchadiennes à N'Djamena et avec l'APLFT en recueillant avec elles plusieurs témoignages de femmes violées et en préparant pour l'association une formation et un format type de recueil de témoignage. Tous ces cas ont été ensuite reportés sous forme de plainte à la police et au bureau du procureur.

WWoW est intervenu dans plusieurs conseils locaux de sécurité réunissant des représentants de la police, du bureau du procureur, d'élus, de représentants de chefferie et de représentants de la société civile. Ces conseils locaux ont lieu dans chaque quartier de N'Djamena. A cette occasion WWoW a fourni des

formations et des sessions de sensibilisation sur la question des viols de guerre et des violences sexuelles en général. A la suite de ces interventions, deux quartiers ont décidé de mettre en place des bureaux dédiés au sein des stations de police. WWoW a aidé à leur mise en place et a formé leur personnel.

Bilan :

15 conseils de quartiers
2 sessions de trois jours de formation du personnel de police et mise en place des services dédiés.

Enfin WWoW a travaillé deux fois deux semaines à N'Djamena avec le collectif d'associations des victimes de Hissène Habré afin de les former sur la question du viol de guerre comme élément constitutif de crime contre l'humanité, préparer certaines victimes pour les audiences du procès suite à ces interventions qui a eu lieu à Dakar au Sénégal de juillet 2015 à mai 2016. Il est condamné le 30 mai 2016 pour crime contre l'humanité en 2016 et notamment pour avoir ordonné et commis des viols.

□ République Démocratique du Congo Kivu

Sur un financement hollandais et à la demande du ministère de la justice hollandais, WWoW s'est rendu 15 jours au sud Kivu dans 4 zones afin de conduire un état des lieux de la situation concernant les viols de guerre commis sur les zones de Kavumu, Idjwi, Walungu, Bukavu et Shabunda.

Dans chaque zone, WWoW a organisé des réunions des conseils locaux de sécurité, visiter les associations dédiées à la lutte contre le viol de guerre et donner des formations au personnel judiciaire dans chaque région (4) et traiter le cas de 37 femmes et enfants violées (administratif, dépôt de plainte, suivi judiciaire, médical et psychologique).

Enfin WWoW s'est rendu à l'hôpital de Panzi à Bukavu, pour rencontrer Denis Mukwege et a signé un accord de partenariat avec la Fondation Panzi⁶ en particulier avec la clinique juridique

⁶ <http://fondationpanzirdc.org/>

afin de développer un projet de soutien aux audiences foraines (cliniques juridiques mobiles qui vont à la rencontre des victimes pour documenter et préparer les plaintes) d'une part et apporter une expertise aux dossiers judiciaires des victimes de viols ayant été soignées à Panzi d'autre part.

WWoW a un contrat cadre de partenariat avec la Fondation Panzi afin de développer différents projets au cours des prochaines années tant sur le plan judiciaire que sur le plan de réhabilitation des survivants de viols.

Un accord de partenariat a également été signé avec la Maison Dorcas⁷ : WWoW développe un projet avec SIMPLON⁸ en France pour apprendre aux jeunes filles survivantes de viols avec extrême violence à apprendre le code informatique.

□ Zimbabwe

WWoW s'est rendu aux Zimbabwe et à

⁷ <http://fondationpanzirdc.org/panzi-institutions/maison-dorcas/>

⁸ <http://simplon.co/>

We Are NOT Weapons of War / Nous ne Sommes PAS des Armes de Guerre
ONG pour l'Élimination des violences sexuelles en temps de conflits

www.notaweaponofwar.org [@notaweaponofwar](https://twitter.com/notaweaponofwar) contact@notaweaponofwar.org

la demande de l'association ZWALA⁹ (association des femmes avocates des Zimbabwe) a pris le dossier de Mildred, violée pendant la période des élections en 2007 et de sa fille Vimbai, issue de ce viol. Mildred est une des rares survivantes à avoir choisi de porter plainte pour ce viol. A l'époque la police a refusé de prendre sa plainte lui déniait ainsi le droit de pouvoir avorter. Représentée par ZWALA devant les tribunaux zimbabwéens, l'affaire a été perdue en première instance et en appel.

Lorsque ZWALA a contacté WWoW, le dossier judiciaire était en arrêt. WWoW a repris l'entièreté du dossier en refaisant toute l'enquête et en re documentant le témoignage de Mildred et des témoins. Le dossier établi WWoW et ZWALA ont décidé de porter l'affaire devant la Cour Suprême du Zimbabwe en poursuivant l'Etat pour manquement administratif pour une situation de crime contre l'humanité constitué par le viol de Mildred ; ce viol étant un cas représentatif d'une situation concernant

plus de 4000 victimes. En déposant un *amicus curiae*, WWoW et Zwala ont rendu le dossier recevable devant la Cour Suprême de Harare. Cela a fait grand bruit ! Aucun des dossiers de viols massifs ayant eu lieu à l'encontre des opposants politiques (représentatif d'une tribu particulière au Zimbabwe) n'avait été porté auparavant devant les institutions judiciaires.

Le choix de stratégie judiciaire choisie par WWoW (créé et mis en place par Céline Bardet des années auparavant en Bosnie notamment) a eu pour résultat et contre toute attente de voir l'Etat Zimbabwéen condamné à réparation à l'encontre de Mildred et de sa fille. C'est à ce jour l'affaire la plus importante pour WWoW en terme judiciaire.

Depuis, Mildred et sa fille sont suivies par WWoW. Mildred a repris des études et vient de terminer un master en business management ; WWoW a pris en charge la scolarité de Vimbai qui a maintenant 7 ans.

Le cas de Mildred a amené d'autres survivant(e)s de ces viols à sortir de leur silence et à témoigner. Avec l'appui de Mildred, que les autres survivants considèrent comme un modèle d'espoir, WWoW conduit actuellement une documentation approfondie de tous ces témoignages afin de pouvoir déposer d'autres plaintes et pousser le gouvernement Zimbabwéen à poser publiquement le problème. Ceci est un long chemin mais qui souligne les avancées depuis 2015.

WWoW a enfin fourni des formations spécifiques et effectué un travail de mentoring auprès des avocates de ZWALA et d'autres associations de justice à Harare. WWoW a conduit deux missions de terrain en août 2015 et en février 2016 de trois semaines au Zimbabwe.

En fonction des fonds levés, WWoW continuera à se rendre régulièrement au Zimbabwe afin de poursuivre ce projet.

⁹ <http://www.zwla.co.zw/>

ANNÉE 2016

PILIER I - SENSIBILISATION

□ Mairie de Paris

Au cours de cette année, WWoW a été reçu par la Mairie de Paris afin de discuter d'éventuels soutiens, d'un projet de coopération notamment concernant les réfugiés en France d'un part et d'un projet de sensibilisation publique sur la question du viol de guerre d'autre part. Dans ce cadre, WWoW a eu une première réunion avec le département international de la Mairie de Paris et le conseiller droit de l'homme de Mme le Maire.

Mme Anne Hidalgo, Maire de Paris, a exprimé un vif intérêt sur la question du viol de guerre notamment en s'engageant publiquement sur l'enlèvement des filles de Chibok par Boko Haram au Nigéria.

Mme Anne Hidalgo a également et pour la première fois cette année inscrit Paris comme partenaire des OrangeDay

avec ONU Femmes sur les questions de violences faites aux femmes.

□ Ministère des Familles, de l'Enfance et des droits de la Femme

WWoW a aussi été reçue cette année par le Ministère des Familles, de l'Enfance et des droits de la Femmes dirigé par Mme Laurence Rossignol. Cet entretien a été très productif, le Ministère a exprimé un intérêt certain pour le projet Back up proposé par WWoW ainsi que pour les projets envisagés par WWoW concernant les Yézidies réfugiées en France afin de documenter leurs témoignages en vue de possibles actions judiciaires et un projet d'appui concernant les réfugiés sur la zone Europe. De manière générale, la question du viol de guerre et des violences sexuelles dans les conflits est largement compris et soutenu comme cause essentielle dans le monde par le Ministère. Mme la Ministre Laurence Rossignol a d'ailleurs évoqué ces crimes lors du lancement de la campagne antisexiste en France en septembre 2016.

□ Conférences

WWoW a continué de donner de nombreuses conférences dans les universités et dans certaines écoles de commerce.

Dans le cadre de conférences thématiques proposées aux employés de Canal+, WWoW a été invitée à intervenir auprès du personnel de la société.

WWoW est également intervenue dans le cadre de la réunion annuelle du *Land of African Business*¹⁰, devant des chefs d'entreprises européens et africains.

WWoW est enfin étroitement associée à l'Institut des Futurs Souhaitables (IFS)¹¹ créé par Mathieu Baudin. Céline Bardet a été sélectionnée pour entreprendre une formation de 16 sessions (le lab) organisée par l'IFS abordant les thèmes de développement durable, nouvelles approches sociétales... etc.

¹⁰ <http://www.lelab.info/>

¹¹ <http://www.futurs-souhaitables.org/>

□ 19 juin - Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit

A l'occasion de la première édition de cette journée internationale, WWoW a organisé une conférence à l'université de la Sorbonne « *Violences sexuelles dans les conflits : enjeux et réponses* ». Plus de 500 personnes sont venues ; RFI et France 24 ont couvert l'événement.

Cette conférence était organisée selon le programme suivant :

1/ Viol de guerre : état des lieux

- Présentation générale du viol de guerre, son histoire, ses objectifs stratégiques et militaires
- Les hommes victimes de viols de guerre, une singularité souvent oubliée

2/ Viol de guerre : quelles réponses ?

- Impunité et défis juridiques
- Suivi médical et accompagnement des victimes :

comprendre, soigner et dépasser le trauma

Les intervenants :

- **Céline Bardet** et **Sarah Ripoché** pour WWoW,
- **Lydia El Halw** : Juriste en droit international public
- **Maître H.Rety** : Ancien Président des avocats du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (à Arusha), initiateur de la campagne des 52 marraines contre le viol comme arme de guerre et pour la création d'un Tribunal Pénal International pour la RDC, dans la succession des TPIY et TPIR
- **Dr Muriel Salmona** : Psychiatre, fondatrice en 2009 de l'Association Mémoire Traumatique et Victimologie¹² qui a pour but d'informer, de prévenir et d'améliorer la recherche sur les conséquences psycho-traumatiques de violence
- **Frédérique Martz** et **Dr Pierre**

¹² <http://www.memoiretraumatique.org/>

Foldes : Fondateurs de l'Institut en santé génésique¹³ de St Germain en Laye qui prend en charge les femmes victimes de violences

- **Dominique Lefèvre** : Docteure en droit, psychologue et sexologue clinicienne concernant l'approche sexologue de la libido féminine lors des conflits armés.

□ Séminaire à l'Académie de droit international de Nuremberg

En septembre 2016, WWoW a été invitée par l'Académie de droit international de Nuremberg pour présenter son projet Back up devant les représentants des institutions de justice internationale i.e. la CPI, le TPIY, le TPIR, l'ECJCC et le Tribunal spécial pour le Liban et pour la Sierra Leone.

L'académie de Nuremberg a mis en ligne une base de données académiques sur les violences sexuelles qui sera part entière de l'observatoire international

¹³ <http://www.institutensantegenesique.org/>

We Are NOT Weapons of War / Nous ne Sommes PAS des Armes de Guerre
ONG pour l'Élimination des violences sexuelles en temps de conflits

www.notaweaponofwar.org @notaweaponofwar contact@notaweaponofwar.org

créé par WWoW. Les représentants de la Cour Pénale Internationale ont considéré le projet comme essentiel et se sont engagés à y coopérer.

Les ONGs TRIAL, Physician for Human Rights, Heal Africa et les représentants du gouvernement britannique présents ont également exprimé un intérêt appuyé. Ils estiment qu'une base de données sécurisée et mondiale regroupant les éléments de preuves, permettant aux victimes de documenter les éléments de preuves et leurs témoignages est LE comme le chaînon manquant du système judiciaire.

Cet évènement a marqué le pas du projet Back Up et a confirmé la nécessité de le développer rapidement.

□ Structuration de l'organisation

En 2016, WWoW a aussi avancé en terme de structuration afin de professionnaliser sa communication, son identité visuelle et ses outils de travail :

- Le **Conseil d'administration** a

été ouvert et est composé de Céline Bardet présidente, Maria Rechova Secrétaire générale, Myriam-Gaëlle Masso étudiante ingénieure trésorière, Pierre-Alexandre Besson juriste d'affaire, Alexandre Baillon juge d'instruction pole génocide TGI de Paris, Capucine Lapourré, interne en médecine, Aline Thomas journaliste.

- Sarah Ripoche a été nommée **directrice stratégique** de WWoW
- Les membres du CA sont **bénévoles actifs** de WWoW et constituent son équipe de base avec l'appui de Léa-Rose Stoian et Cléa Poiraudéau, juristes, Marin Postel, chargé de projet, Sarah Lecoq pour la communication et Sarah Ripoche.
- Un **bureau d'honneur** est en cours de mise en place déjà composé de Michelle Mitchell, réalisatrice américaine, auteur du documentaire The

Uncondemned, Elisabeth Blackney, porte-parole de la fondation Panzi, Yvette Kabuo, directrice de la Clinique Juridique de Panzi, Cécile Allegra, réalisatrice de documentaire, auteur, Eric Bazin journaliste, Ingrid Metton, avocate.

- L'**agence 3BS**¹⁴ basée à Bruxelles est en charge des levées de fonds pour WWoW notamment auprès des organismes européens et internationaux.
- L'atelier de graphisme **Villa Böhnke**¹⁵ en partenariat avec l'agence **Tribord Digital** sont en charge de développer l'identité visuelle de WWoW ainsi que tous les outils numériques incluant le site internet et la stratégie digitale de WWoW.
- L'Alliance des Avocats pour les

¹⁴ <http://www.3bs.fr/>

¹⁵ <http://www.villabohnke.com/>

Droits de l'Homme¹⁶ dont WWoW est membre adhérent. L'AADH coordonne un soutien juridique neutre, gratuit et confidentiel auprès des organismes, associations et institutions dédiés à la protection des droits humains et de l'environnement. Plus de 12 000 avocats bénévoles mettent leurs compétences à la disposition de l'AADH sous la forme de consultations écrites, en réponse à l'ensemble des problématiques juridiques rencontrées par ces organisations.

PILIER II et III – EXPERTISE JUDICIAIRE & ACCOMPAGNEMENT

□ Tchad et Zimbabwe

WWoW a poursuivi son appui en formation et soutien judiciaire au Zimbabwe (février 2016) et au Tchad (en mars 2016) – Voir détails dans

¹⁶ <http://aadh.fr/>

année 2015

□ Interpol

En mai 2016, WWoW a été mandatée par INTERPOL pour diriger une étude de faisabilité sur la création d'un certificat international de police sur les crimes sexuels contre les mineurs. Ce certificat vise à développer un outil de vérification et de prévention pour les recruteurs, géré par INTERPOL.

En novembre 2016, WWoW a présenté ses premières conclusions à INTERPOL Lyon devant le groupe d'experts mondial sur les crimes contre les mineurs incluant les ONGs ECPAT et Save the Children.

L'étude de faisabilité devrait être terminée et remise à INTERPOL en décembre 2016.

Si adopté en 2017, ce certificat deviendra obligatoire dans tout processus de recrutement incluant un travail lié directement ou indirectement à des enfants (type écoles, collèges, ONGs etc). Chaque candidat devra

soumettre une demande de clearance à INTERPOL qui sera alors chargé de vérifier, via ses bureaux dans le monde entier, si cette personne a déjà été jugée pour crime sexuel ou si une enquête est en cours concernant des crimes sexuels. Ce certificat constituerait alors une sorte de casier judiciaire sexuel pour tout individu dans le monde entier.

□ Israël et les territoires palestiniens

En février et mars 2016, WWoW est parti en Israël Tel Aviv afin de rencontrer l'ONG Kav Laoved¹⁷.

Kav Laoved a demandé un soutien et une expertise à WWoW pour faire face aux nombres constants de réfugiés érythréens sur le territoire israélien fuyant les camps de torture en Érythrée ; plus de 95 % de ces réfugiés ont été violés de manière répétées et systématique dans les camps de torture, ceci constituant des crimes contre l'humanité.

WWoW a rencontré et documenté les

¹⁷ <http://www.kavlaoved.org.il/en/>

We Are NOT Weapons of War / Nous ne Sommes PAS des Armes de Guerre
ONG pour l'Élimination des violences sexuelles en temps de conflits

www.notaweaponofwar.org @notaweaponofwar contact@notaweaponofwar.org

témoignages de plus de 45 érythréens (femmes et hommes) et a développé un format type de recueil de témoignages pour Kav Laoved.

WWoW a également donné trois jours de formations aux employés en charge de recevoir les réfugié.e.s et trois jours de formation à l'unité juridique de Kav Laoved.

Le travail de documentation effectué sur place par WWoW et ceux effectués ensuite par les agents de l'ONG Kav Laoved et revus par WWoW ont été soumis à la commission de l'ONU dans le cadre de son travail d'enquête sur l'Erythrée. En juin 2016, l'ONU a rendu un rapport final regroupant le travail de différentes ONGs et de l'ONU qualifiant les faits de crimes contre l'humanité¹⁸.

□ Algérie

En septembre 2016, WWoW a été mandaté par la délégation de l'Union

¹⁸

<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=37404>

Européenne en Algérie afin de fournir un soutien au collectif des associations de victimes de violence et en particulier celles traitant du terrorisme dit des années noires (années 90 de guerre civile et terrorisme en Algérie). WWoW a entrepris deux missions de terrain en septembre et en décembre 2016. Ce projet, qui va durer jusqu'en juin 2017, a pour but d'appuyer le collectif en les aidant à développer une charte des victimes et un manuel juridique pour guider les victimes et les acteurs professionnels agissant dans ce secteur (avocats, juges, associations, médecins, psychologues etc) à faire reconnaître leurs droits et obtenir reconnaissance de leur statuts et réparations.

Le Manuel constituera un guide juridique pratique et la Charte des Victimes vise à créer un débat public sur la question des victimes du terrorisme avec un chapitre entier dédiée aux viols massifs commis dans les maquis et par les terroristes. Le Manuel et la Charte des Victimes sera développé dans le cadre de 5 ateliers de travail collectif composé de juristes, représentants d'associations, juges et

procureurs et co-dirigé par WWoW et l'association algérienne Djazairouna. Trois ateliers de travail et un atelier de formation ont déjà été mis en œuvre.

Ce travail est fait en coopération avec l'association algérienne Djazairouna¹⁹ et un collectif de 12 autres associations. Ce projet est financé par l'Union Européenne.

¹⁹ <http://www.djazairouna.ranahna.dz/>

We Are NOT Weapons of War / Nous ne Sommes PAS des Armes de Guerre
ONG pour l'Élimination des violences sexuelles en temps de conflits

www.notaweaponofwar.org @notaweaponofwar contact@notaweaponofwar.org

"Le présent document officiel est soumis au droit d'auteur. Il est communiqué à titre personnel aux partenaires de WWoW dans le cadre d'un objectif défini d'information, de travail ou de collaboration. Il ne peut en aucun cas faire l'objet d'une diffusion ou d'une exploitation à quelque titre que ce soit en dehors des objectifs définis ou sans le consentement préalable et écrit de WWoW."

PROJECTION & RÉTROPLANNING 2017

L'année 2017 sera marquée par le lancement de quatre grands projets :

Mise en ligne de l'Observatoire des violences sexuelles dans les conflits

L'observatoire mondial des violences sexuelles dans les conflits a vocation de fédérer différents dispositifs à l'intérieur d'une structure modèle dans la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits et de rassembler une communauté d'acteurs travaillant sur ces questions (enquêteurs, avocats, juges, procureurs, associations, victimes, médecins, historiens, chercheurs etc...). A cette fin, l'observatoire vise à développer des outils simples et accessibles qui permettront au grand public comme aux chercheurs ou journalistes d'appréhender ce crime international et d'en comprendre les causes et les conséquences.

Pour atteindre cet objectif, le projet crée le premier Observatoire des violences sexuelles dans les conflits visant à devenir la structure modèle de la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits regroupant un centre documentaire exhaustif, un centre d'expertise, un institut de formation et des dispositifs expérimentaux.

A cet effet, l'observatoire sera d'abord développé sous la forme :

- D'un centre de ressources documentaires, pédagogiques et informatives de référence sur le viol de guerre
- D'un centre d'expertise et de publication d'études

Au fur et à mesure de son développement, l'observatoire sera le réceptacle de nombreux dispositifs innovants visant à la sensibilisation sur la notion de viol de guerre, l'appui juridique éventuel sous la forme d'expertise pour les gouvernements, organisations internationales ou ONGs. L'utilisation de visuels et la vulgarisation de documents comme le Protocole International d'Enquête afin de rendre ces outils accessibles aux

professionnels comme aux associations de victimes.

Sa mise en ligne est prévue le 19 juin 2017, journée internationale pour l'élimination des violences sexuelles dans les conflits.

Lancement du programme Foster a Survivor

L'accompagnement et l'empowerment étant au cœur de la mission de WWoW, ce programme encourage et soutient les initiatives des survivants. Il s'adresse aux survivants eux-mêmes et aux enfants issus de ces viols, considérés comme des victimes directes au même titre que leur mère. Ainsi, chaque personne qui le souhaite (particulier, entreprise, personne publique...) pourra soutenir un survivant dans l'un de ses projets : qu'il soit culturel, éducatif ou de loisirs, il doit unir les deux parties pour une cause qui les anime tous les deux. Chacun pourra faire un don du montant de son choix, ou bien apporter un conseil, un soutien, une expertise sur

le développement de projets économiques, culturels ou autre, comme accueillir cette personne en stage au sein de l'entreprise afin qu'elle puisse acquérir une expérience professionnelle.

Ce programme dépeint l'une des perspectives fondamentales de WWoW qui tend à recréer un espace de confiance et de liberté pour ces individus, afin qu'ils puissent retrouver leur identité et se revendiquer non comme des victimes mais bel et bien comme des survivants, dotés d'une inexorable volonté de réussir et de se reconstruire.

Son lancement est prévu le 19 juin 2017, journée internationale pour l'élimination des violences sexuelles dans les conflits.

Pérennisation de la journée 19 juin

Pour la première édition de journée internationale pour l'élimination de la

violence sexuelle en temps de conflit en 2016, WWoW a organisé une conférence sur « Les violences sexuelles dans les conflits : enjeux et réponses » qui a rencontré un vif succès. L'idée de renouveler l'expérience et de créer un rendez-vous annuel pour cette journée est alors lancée.

A l'instar du festival Solidays pour Solidarité Sida, WWoW souhaite mettre en place une soirée d'intérêt public afin de mobiliser les forces actives et engagées dans ce combat. L'art est un « élément » fédérateur fort autour duquel WWoW veut réunir l'ensemble des acteurs participants à l'élimination du viol de guerre. Avec la participation de trois ou quatre groupes de musique, une campagne de sensibilisation, des expositions d'œuvres artistiques autour de ces thématiques (dessins, peinture, projection photos et vidéos, etc.) en partenariat avec la RATP ou la Mairie de Paris. Il sera aussi l'occasion de vente d'affiches ou d'objets à l'effigie de l'ONG.

Parce que c'est collectivement que nous

parviendrons à faire bouger les lignes, à éveiller les consciences et mobiliser la société civile et communauté internationale autour de cette cause ; tous les ans à cette date, cette soirée sera l'occasion de réunir les personnes et artistes engagés, mécènes, institutions publiques et médias.

Étude de faisabilité sur la création de la Plateforme Collaborative du Back Up Project

Une étude de faisabilité sur le développement de la Plateforme Collaborative du Back Up Project est prévue pour le dernier trimestre 2017.

We Are NOT Weapons of War / Nous ne Sommes PAS des Armes de Guerre
ONG pour l'Élimination des violences sexuelles en temps de conflits

www.notaweaponofwar.org @notaweaponofwar contact@notaweaponofwar.org

Un grand merci à tous !

23

We Are NOT Weapons of War / Nous ne Sommes PAS des Armes de Guerre
ONG pour l'Élimination des violences sexuelles en temps de conflits

www.notaweaponofwar.org @notaweaponofwar contact@notaweaponofwar.org

"Le présent document officiel est soumis au droit d'auteur. Il est communiqué à titre personnel aux partenaires de WWoW dans le cadre d'un objectif défini d'information, de travail ou de collaboration. Il ne peut en aucun cas faire l'objet d'une diffusion ou d'une exploitation à quelque titre que ce soit en dehors des objectifs définis ou sans le consentement préalable et écrit de WWoW."